

ASSEMBLEE GENERALE 2009, TENUE LE 10 JUIN 2010

ANNEXE 2) Orientations de Pays d'Aix Associations 2010 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pays d'Aix Associations est l'association de soutien et de développement des associations et de la vie associative du Pays d'Aix. Pays d'Aix Associations met en œuvre tous les services identifiés d'une Maison de la Vie Associative, en quantité, en qualité et en régularité nécessaire, en direction des associations et au bénéfice des habitants de la Communauté du Pays d'Aix.

- Elle est la **réunion de 600 associations adhérentes** (2009) et son Conseil d'administration est composé des Présidents ou des représentants des Présidents de 20 associations.
- Elle met en œuvre la **Maison de la Vie Associative**, base de soutien et de services aux associations (Conseils, Formations et Informations, location de salles et de bureaux, de matériel, dans 2 deux Maisons des Associations.
- Elle est le porteur de **projet au service des associations et des collectivités territoriales**.
- Elle développe un important **service de communication**.

Pays d'Aix Associations connaît une **activité institutionnelle, ouverte, connue de tous, vérifiée** à la fois par le collège des associations du Pays d'Aix et par les collectivités territoriales (Ville d'Aix-en-Pce, Communauté du pays d'Aix, Conseil général des Bouches du Rhône, Conseil Régional-PACA) qui la financent chaque année depuis 1990.

Les Projets 2009 de PA-A sont basés sur différents éléments d'appréciations :

- La connaissance des associations et de leurs besoins par les membres du Conseil d'administration.
- L'expérience du fonctionnement quotidien de Pays d'Aix Associations et les nombreux avis qui lui sont donnés par les associations utilisant ses services.
- Les **enquêtes** destinées à connaître les besoins en services des associations, réalisées durant **ASSOGORA 2006 et 2007** qui montrent une forte demande pour des **outils de communication**.
- la **Conférence des Présidents 2007** qui a souhaité que PA-A élargisse son rôle de porteur de projets en favorisant l'émergence de projets communs, élaborés en collaboration avec les collectivités territoriales.
- Les **1^{ère} Assises de la Vie Associative**, tenues en **2008**, qui ont souhaité réfléchir sur la mise en place d'outils d'évaluation, d'auto évaluation des associations et de leurs actions, suivant des critères ouverts et normalisés.
- Pays d'Aix Associations participe pleinement au **Réseau National des Maisons des Associations** ; elle bénéficie ainsi des expériences et des exemples des autres Maisons des Associations de France.

Pays d'Aix Associations poursuivra en 2010 ses activités de *Maison de la Vie Associative*, en particulier **l'accompagnement**, telles que les **Conseils juridiques et comptables** et la **mise à disposition de locaux**.

Un ensemble cohérent est formé par les éléments suivants : Les Conférences des Présidents, Les Formations et informations aux bénévoles ; l'Accueil des Porteurs de Projets - collectif ou individuel ; les Journées Info-Conseil. Ils continueront à être élargis :

- La **Conférence des Présidents** doit devenir mensuelle, pour atteindre au moins huit rencontres par an. Elles forment le centre de réflexions collectives des associations du Pays d'Aix. PAA les traduit en projets. Chaque association doit pouvoir y rencontrer les associations avec lesquelles coopérer pour des projets communs.
- L'accompagnement, *Formations, Informations, Conseil Juridique, Comptable et Technique* offert par Pays d'Aix Associations au travers de l'**Accueil des Porteurs de Projets, collectif ou individuel** est le cœur de l'activité. Il sera produit en coopération avec des associations spécialisées afin d'assurer la présence d'experts dans ces domaines, possédant des connaissances à jour, car le contexte légal change rapidement. **Il sera aussi développé en interne**. Des demandes de subventions et un plan de mise en place ont été réalisés.
- Les **Journées Info-Conseil**, qui mettent face à face une association confrontée à une question spécifique et un spécialiste d'un des domaines de la vie des associations (en général sept spécialistes à chaque journée, dont un juriste, un comptable, et des représentants de l'URSSAF, des banques, assurances, collectivités territoriales...), seront augmentées en nombre, surtout au profit de celles **décentralisées sur d'autres communes de la Communauté du Pays d'Aix** plutôt que sur la ville centre.
- **ASSOGORA 2010, 32^{ème} année** aura pour thème les **20 ans de Pays d'Aix Associations**.

- La continuation des **Assises des associations du Pays d'Aix**. Ces rencontres pourraient prendre la forme de conférences et des réunions dans une dizaine des 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix. Ces rencontres conviviales permettront aux associations d'échanger leurs idées, de se familiariser avec les nouveaux services de Pays d'Aix Associations, avec l'association elle-même, ainsi qu'avec le territoire qui la porte.

La synthèse de cet ensemble d'outil d'accompagnement des associations doit être portée dans un nouveau service, qui élargira la compétence et l'offre de service. Les demandes de subventions seront faites en conséquence.

Le **service Communication** mis en place en 2007 permet que les actions et les événements créés par les associations soient connus des habitants du territoire afin qu'ils en bénéficient. Il prend en charge la communication de PA-A, mais aussi offre de la **communication clé-en-main** aux associations membres.

Ce service est devenu un des aspects essentiels de l'activité de Pays d'Aix Associations. Une meilleure diffusion des informations concernant les associations, leurs activités doit permettre une meilleure allocation des ressources.

- **Le site internet** intègre la base de données des associations interrogeable en ligne. Chaque association dispose d'un code d'accès lui permettant de modifier en ligne ces informations. Le **moteur de recherche** est basé sur des textes libres décrivant les activités des associations et non sur des mots clefs restrictifs. Il est accompagné d'un **agenda nourri et à jour**.
- Le **Journal** de Pays d'Aix Associations a une parution régulière, en 16 pages, pour 4 parutions en 2010.
- Ces bases permettent de développer en 2010 **une forte dimension audio-visuelle**, d'abord basée sur la production de **contenus vidéo** présentant les associations et leurs actions, mis en ligne sur le site. La **Radio Associative du Pays d'Aix**, si la fréquence radio numérique demandée en octobre 2008 au CSA, déjà sur la liste des recevables lui est accordée sera mise en place pour un début d'émission en 2011. Ceci est développé en partenariat avec l'association TV7 Provence.
- La Ville d'Aix financera les travaux d'un **plateau TV-Radio** dans les locaux mis à disposition de PAA afin de permettre cette évolution. La livraison des travaux est prévue au début du printemps 2010.

20^{ème} Anniversaire de PAA et Projet Associatif :

Les participants de la **Conférence des Présidents 2007** ont insisté sur :

- PAA doit permettre aux associations de connaître leurs partenaires potentiels, il faut donc continuer l'effort fait en matière de communication, afin de mettre à la disposition de tous, les informations générales sur les projets des associations et ainsi favoriser les regroupements.
- PAA doit assumer plus largement son rôle de porteur de projets, en réunissant les associations et les fonctionnaires dans le montage des projets et en prenant une part active dans la logistique.

L'émiettement des forces des associations est préoccupant. La mise en commun des moyens, mais surtout des projets peuvent résoudre la question. Il est nécessaire de former des groupes autour de projets communs, de proposer ces projets en concertation avec les collectivités territoriales, après un travail concerté de montage, afin que les élus puissent juger en connaissance de cause du bien fondé des demandes de subventions.

Ces points se basent sur les acquis de PA-A en 2006-2008 en matière de communication, de notoriété et de finances. Elles sont le reflet des propositions des associations en termes de recherche d'un fédérateur dans l'action, que PAA est naturellement.

Pays d'Aix Associations participera au plus grand nombre possible de rencontres au niveau régional, départemental, afin de garder un contact étroit avec les institutions territoriales développant des actions en faveur ou en coopération avec les associations et de porter les propositions des associations membres.

Il sera nécessaire de se pencher sur une question émergeante : comment, au-delà de l'Assemblée générale annuelle, faire participer plus largement les associations adhérentes aux orientations et aux décisions de PA-A.

Les progrès sont à rechercher sur trois axes :

- L'investissement de **l'espace de la Communauté du Pays d'Aix** par des actions décentralisées.
- La **réunion des associations** de la CPA dans des projets et une réflexion commune. Le développement du rôle de PAA comme porteur de projets.
- La **réduction générale des coûts de fonctionnement des associations** membres, grâce à une mutualisation des services de Pays d'Aix Associations.

Divers thèmes de projets pourraient synthétiser les possibilités :

- La **Méditerranée**, dont la relance du Processus de Barcelone au travers de l'Union Pour la Méditerranée est l'opportunité.
- Les **Femmes**, qui sont un axe constant des Politiques publiques.
- **L'évaluation**, l'auto-évaluation des actions et de la gouvernance des associations, ainsi que l'inclusion des normes de l'Agenda 21 dans les pratiques, qui peuvent permettre de moderniser le tissu associatif.
- **Les changements issus de la Révision Générale des Politiques Publiques**.
- **Un outil est à préfigurer pour donner une grande ampleur à ces projets : la radio demandée au CSA.**

Les éléments ci-dessus et l'évolution du contexte des associations rendent indispensable que Pays d'Aix Associations entreprennent une **réflexion sur son projet associatif**. Cette question plusieurs fois abordée en Conseil d'administration sera le lien des activités de **l'année des 20 ans de Pays d'Aix Associations**.

Pour cela **des commissions de réflexion et d'analyse sur l'état et le fonctionnement de PAA seront mise en place**. Elles s'intéresseront aux finances, aux maisons et bureaux, à la communication et au projet associatif. Il faudra en outre compléter le Règlement intérieur qui est prévu dans les nouveaux statuts entrés en vigueur depuis moins d'un an.

Nouveaux statuts, nouveau règlement intérieur, nouveau projet associatif, dévoilés dans un événement marquant au cours de l'année, permettront à Pays d'Aix Associations, avec ses **nouveaux services**, d'envisager sereinement l'année 2010.

Le Président, Gérard Pélissié